

Informations générales Ecole Notre Dame

Chers parents,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024. Pour faciliter la rentrée de chacun, nous vous indiquons les étapes importantes de celle-ci :

	Rentrée 2023-2024
Jour de la rentrée des classes	Rentrée scolaire : Vendredi 1^{er} septembre : Accueil libre entre 9H et 11H pour tous les TPS/PS/MS dépôt des fournitures et prise de connaissance. Lundi 4 septembre : Pour tous les élèves accompagnés de leurs parents, l'appel se fera sur la cour de l'école. 9h : Présentation de l'équipe 9h10 : Appel des élèves de maternelles (TPS PS MS et GS) 9h25 : Appel des élèves de CP CE1 et CE2 9h40 : Appel des élèves de CM1 et CM2
APEL Notre Dame Accueil des parents	Vendredi 1^{er} septembre à partir de 9H pour les TPS PS et MS Lundi 4 septembre à partir de 08h45 Un moment de convivialité aura lieu courant septembre lors de l'assemblée générale. 
Sorties et horaires des cours CP sortie porte classe CE sortie au portail	Accueil à 8H30 et 13H30 dans les classes Cycle 1 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 08H45-11h45/13H45-16H30 Cycle 2 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 08H45-11h50/13H45-16H35 Cycle 3 : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 08H45-12H00/13H45-16H40 NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR RESPECTER CES HORAIRES
Ouverture de l'école	Le portail est ouvert chaque jour de 07H30 à 08H45, de 13H15 à 13H45 et à 16H30. Tout élève en retard doit se présenter au secrétariat.
Garderie	Une garderie est assurée le matin dès 07H30 du lundi au vendredi. Ce service est gratuit. Elle débutera le Mardi 05 Septembre 2023
Etude du soir Pour le primaire encadrée par un enseignant	L'étude débutera le lundi 4 septembre 2023 Elle est assurée lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17H00 à 18H30 avec aide au travail personnel. <u>Afin de permettre aux élèves de travailler sans être déranger ; merci de venir chercher vos enfants à partir de 17h50 au portail.</u> Un deuxième service de ramassage scolaire a lieu à 17h45 sur la plupart des lignes. A 17H00, tous les enfants encore présents dans la cour sont dirigés en étude. Toute étude commencée est facturée.
Restauration	Les entrées au self se font nominativement pour les demi-pensionnaires avec forfait ou par l'achat d'un repas via EcoleDirecte ou en payant le repas au secrétariat.
Ramassage scolaire	un formulaire de demande de carte de transport scolaire est à télécharger sur le site : somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr et à compléter par la famille. Il est ensuite à retourner à l'adresse indiqué sur l'imprimé. Les cartes individuelles sont éditées par le Conseil Départementale la Somme courant octobre.



Notre Dame École > Collège Rendez-vous	Les professeurs vous reçoivent sur rendez-vous, à votre demande ou à leur demande. Ces rendez-vous sont pris au moyen de l'agenda de votre enfant ou par mail via EcoleDirecte, si possible, quelques jours à l'avance. Pour la direction, prise de rendez-vous au secrétariat ou par EcoleDirecte																								
Services administratifs : secrétariat et comptabilité	<u>Horaires d'ouverture du secrétariat</u> : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h30, mercredi de 8h00 à 12h. Pour nous joindre : Téléphone 03.22.25.00.34 Un répondeur permet de laisser un message si besoin. Courriel ndrue80.secretariat@orange.fr Adresse postale : 2 rue du Colonel Tétart 80120 RUE EcoleDirecte Les messages destinés aux élèves ne seront transmis qu'en cas d'extrême urgence.																								
Vacances scolaires	<table border="0"> <tr> <td>Prérentrée des enseignants</td><td>Jeudi 31 août 2023</td></tr> <tr> <td>Matinée d'accueil des TPS PS et MS</td><td>Vendredi 1^{er} septembre 2023</td></tr> <tr> <td>Rentrée des élèves de l'École</td><td>Lundi 4 septembre 2023</td></tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint</td><td>Fin des cours : Vendredi 20 octobre 2023</td></tr> <tr> <td></td><td>Reprise des cours : Lundi 6 novembre 2023</td></tr> <tr> <td>Vacances de Noël</td><td>Fin des cours : Vendredi 22 décembre 2023</td></tr> <tr> <td></td><td>Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024</td></tr> <tr> <td>Vacances d'hiver</td><td>Fin des cours : Vendredi 23 février 2024</td></tr> <tr> <td></td><td>Reprise des cours : Lundi 11 mars 2024</td></tr> <tr> <td>Vacances de printemps</td><td>Fin des cours : Vendredi 19 avril 2024</td></tr> <tr> <td></td><td>Reprise des cours : Lundi 6 mai 2024</td></tr> <tr> <td>Vacances d'été</td><td>Fin des cours : Jeudi 4 juillet 2024</td></tr> </table> À noter : PONT DE L'ASCENSION Le Vendredi 10 mai 2024 Les 2 dates des journées pédagogiques seront transmises ultérieurement	Prérentrée des enseignants	Jeudi 31 août 2023	Matinée d'accueil des TPS PS et MS	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023	Rentrée des élèves de l'École	Lundi 4 septembre 2023	Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Vendredi 20 octobre 2023		Reprise des cours : Lundi 6 novembre 2023	Vacances de Noël	Fin des cours : Vendredi 22 décembre 2023		Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024	Vacances d'hiver	Fin des cours : Vendredi 23 février 2024		Reprise des cours : Lundi 11 mars 2024	Vacances de printemps	Fin des cours : Vendredi 19 avril 2024		Reprise des cours : Lundi 6 mai 2024	Vacances d'été	Fin des cours : Jeudi 4 juillet 2024
Prérentrée des enseignants	Jeudi 31 août 2023																								
Matinée d'accueil des TPS PS et MS	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023																								
Rentrée des élèves de l'École	Lundi 4 septembre 2023																								
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Vendredi 20 octobre 2023																								
	Reprise des cours : Lundi 6 novembre 2023																								
Vacances de Noël	Fin des cours : Vendredi 22 décembre 2023																								
	Reprise des cours : Lundi 8 janvier 2024																								
Vacances d'hiver	Fin des cours : Vendredi 23 février 2024																								
	Reprise des cours : Lundi 11 mars 2024																								
Vacances de printemps	Fin des cours : Vendredi 19 avril 2024																								
	Reprise des cours : Lundi 6 mai 2024																								
Vacances d'été	Fin des cours : Jeudi 4 juillet 2024																								
Assurances :	- L'assurance « responsabilité civile » est <u>obligatoire</u>, elle couvre les dommages que votre enfant pourrait causer à autrui, généralement cette clause fait partie de votre contrat « habitation ». Merci de nous faire parvenir un <u>justificatif avant le 15 septembre</u> couvrant toute l'année. - En raison des activités pratiquées à l'extérieur de l'établissement, l'établissement assure systématiquement tous les élèves par une garantie « individuelle accident ». Le détail des prestations est expliqué sur le document « Mutuelle Saint-Christophe ». Le prix de cette assurance est inclus dans la ligne « prestations annexes » sur votre facture annuelle. - Une assurance dénommée ETUDAVENIR est proposée aux familles. Étudavenir prend en charge les frais de scolarité des enfants dans l'enseignement catholique, <u>jusqu'au baccalauréat</u> ou à un diplôme équivalent. Le contrat couvre le décès ou la perte totale et irréversible d'autonomie d'un parent ou d'un répondant financier. En 2022-2023 la cotisation était de 8€ pour l'année scolaire soit 0.80 centimes par enfant et par mois.																								

Madame Rigaut pour toute la communauté éducative.

